

## Etude exclusive MMA<sup>1</sup>

### Comportements et attentes des conducteurs lors des déplacements professionnels.



*Commerciaux, artisans, contremaîtres, infirmiers, médecins... nombreux sont les métiers imposant des déplacements réguliers. Or la route est la première cause d'accident mortel au travail. MMA a lancé une étude exclusive pour mieux connaître et comprendre les comportements et les attentes en matière de prévention des actifs qui sont régulièrement sur la route.*

*Constat : alors qu'ils connaissent les règles de sécurité et les conséquences de leur non-respect, une large majorité des actifs déclarent adopter des comportements à risques lors de leurs déplacements professionnels : téléphone au volant, vitesse excessive, conduite en état de fatigue... Leur attente : un accompagnement actif de leur entreprise dans la prévention des risques routiers.*

#### La route, première cause d'accident mortel au travail

Chaque année, près de 20 000 accidents du travail sont des accidents de la route. Trop souvent sous-estimé, le risque routier est un risque professionnel majeur qui se caractérise par la gravité des accidents. Ainsi, alors qu'il est à l'origine de 3 % des accidents du travail, il représente **plus de 20 % des accidents mortels du travail, ce qui en fait la première cause de décès au travail**. En 2012, 19 565 accidents routiers se sont soldés par 115 décès et 1 878 incapacités permanentes.<sup>2</sup>

**Le risque routier est d'autant plus complexe à appréhender que ses origines sont multifactorielles.** En cause notamment : l'environnement (météo, route...), le véhicule (entretien...), l'organisation du travail (horaires...), mais aussi le conducteur lui-même (fatigue, stress...).

#### Une étude pour comprendre les professionnels sur la route

Dans le cadre de ses actions de prévention des risques routiers, **MMA a lancé une étude exclusive sur les actifs et la route**. Pour Stéphane Daeschner, en charge de la prévention des risques routiers chez MMA, « l'appréhension des risques professionnels liés à la route est l'une de nos priorités. Cette étude apporte des enseignements précieux pour mieux connaître les attentes de ces professionnels et travailler sur des actions de prévention plus adaptées à leurs réalités terrain ».

#### Des actifs qui connaissent les règles de sécurité routière et les conséquences de leur non-respect...

9 conducteurs sur 10 ont déclaré, à raison, que s'arrêter et faire une pause est le seul remède contre la somnolence. **8 sur 10 connaissent les sanctions encourues pour conduire en tenant son téléphone à la main**. La majorité connaît également les sanctions encourues pour un dépassement de vitesse de 10 km/h (58 %) et le taux maximum d'alcool autorisé dans le sang (55 %). En revanche, seuls 35 % savent que le risque routier est le principal risque d'accident mortel au travail.

**Par ailleurs, 1 actif sur 3 a déjà eu un accident, manqué d'en avoir un, ou été sanctionné durant un trajet lié à son activité.** Les professions libérales et cadres supérieurs (44 %) ainsi que les professionnels de la construction (41 %) se révèlent plus concernés que la moyenne par ces accidents et sanctions.

#### ... mais reconnaissent adopter des comportements à risques

**85 % des conducteurs admettent avoir déjà eu un comportement dangereux lors de leurs déplacements professionnels** : 3 sur 4 ont déjà utilisé leur téléphone au volant, 7 sur 10 ont déjà dépassé la vitesse autorisée et près de 8 sur 10 ont déjà conduit en état de fatigue.

**L'usage du téléphone au volant concerne 74 % des actifs** et il arrive encore à 32 % d'entre eux de tenir le téléphone à la main. En revanche, **les actifs utilisent déjà majoritairement le kit mains libres sans fil (53 %), point positif alors que le gouvernement vient d'annoncer l'interdiction du kit mains libres avec oreillettes au 30 juin 2015.**<sup>3</sup>

**Concernant le dépassement de la vitesse autorisée, il est principalement lié à un manque d'attention** (pour 32 %). A noter que ce dépassement de vitesse apparaît plus important pour ceux qui ont des responsabilités managériales : 85 % des encadrants de plus de 10 personnes.

**Enfin, la conduite en état de fatigue concerne 78 % des actifs.** Ce chiffre est directement corrélé au temps passé au volant lors d'une journée de travail (66 % des actifs passant moins de 30 minutes au volant versus 85 % lorsque les trajets durent 4 heures).

### Déplacements professionnels ou privés : des comportements qui diffèrent

27 % des actifs respectent davantage les limitations de vitesse lorsqu'ils se déplacent pour raison professionnelle que personnelle. De même, ils sont 40 % à reconnaître moins facilement conduire s'ils ont consommé plus de deux verres lorsqu'ils travaillent que lors d'un trajet personnel. Concernant les sanctions, ils sont 13 % à déclarer avoir perdu des points de permis dans le cadre professionnel contre 29 % dans le privé.

### Un souhait d'accompagnement préventif par l'entreprise

De façon générale, **la politique de l'entreprise en terme d'équipement est jugée très satisfaisante.** 89 % des actifs s'estiment ainsi satisfaits du véhicule utilisé pour leurs déplacements professionnels. Il est considéré comme facile à conduire par 95 % d'entre eux, bien entretenu (88 %), sécurisant (85 %), confortable (80 %) et récent (69%).

En revanche, **concernant la politique de l'entreprise en prévention des risques routiers, 39 % des conducteurs mentionnent l'absence d'actions,** 32 % les estiment rares et seulement 29 % régulières. Les actifs qui rendent compte d'actions régulières sont ceux qui passent plus de 4 heures par jour au volant (46 %) et ceux du secteur de la construction (42 %).

**Seul 1 actif sur 4 effectuant des trajets professionnels a déjà suivi une ou plusieurs formations de sensibilisation aux risques routiers.** Les répondants ayant une fonction d'encadrement (31 %) sont plus nombreux à avoir suivi ce type de formation. C'est également le cas des professionnels ayant déjà eu un accident ou un retrait de point (42 %). **Il apparaît donc que ces formations sont davantage proposées en réaction qu'en prévention.**

**Parmi les attentes exprimées en matière de prévention des risques routiers, 3 types d'actions se distinguent :** 30 % des actifs souhaitent l'organisation d'une journée sur ce thème, 29 % une réduction du nombre de déplacements professionnels, et 29 % la mise en place de formations dédiées. Cette dernière action est particulièrement sollicitée par ceux en ayant bénéficié par le passé (34 %), signe que ces derniers y ont vu un impact positif sur leur manière d'aborder le risque routier.



### Une campagne de prévention dédiée

Suite aux résultats de cette enquête exclusive et afin de sensibiliser les professionnels au risque routier, MMA propose, sur son site internet [ZeroTracas.com](http://ZeroTracas.com), **un dossier complet « Quand l'accident de la route est un accident du travail »** ainsi que **des portraits vidéo de professionnels** qui utilisent régulièrement leur véhicule, disponibles sur [ZeroTracas.tv](http://ZeroTracas.tv).

**Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur simple demande.**

<sup>1</sup> Etude réalisée en ligne par l'Ifop pour l'assureur MMA du 11 au 19 mars 2015 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes qui effectuent des déplacements professionnels avec un véhicule au moins une fois par mois (hors professionnels de la route et hors trajets domicile-travail), extraites d'un échantillon de 2 736 personnes représentatif de la population active occupée française. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, professions) après stratification par région.

<sup>2</sup> Source : Rapport de gestion 2012 de la CNAMTS.

<sup>3</sup> Source : Ministère de l'Intérieur, le 3 avril 2015.

**Contact Presse : agence Entre nous soit dit – Claire Mathurin / Sarah Maurit**

Tél. : 01 40 29 15 54 - Port. : 06 18 39 45 83

Mail : [cmathurin@entrenoussoitdit.fr](mailto:cmathurin@entrenoussoitdit.fr) / [smaurit@entrenoussoitdit.fr](mailto:smaurit@entrenoussoitdit.fr)

### En savoir plus sur MMA Zérotracas

La vocation de MMA Zérotracas est d'accompagner tous les acteurs de la route (piétons, automobilistes et 2 roues) au quotidien avec des informations accessibles et disponibles où que l'on soit. Aujourd'hui, Zérotracas, c'est un site Internet et mobile d'informations [www.zerotracas.com](http://www.zerotracas.com), une Web TV [www.zerotracas.tv](http://www.zerotracas.tv), plusieurs applications iPhone / iPad (Zérotracas, PanoTracks, ASSR 1&2, BSR, formation 125), des applications Android (ASSR 1&2, BSR, formation 125) et des applications Facebook.